

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON



Séance du 3 octobre 2024 - Délibération n° 2024-092

CRÉATION D'EMPLOIS PERMANENTS ET
AJUSTEMENT DES EMPLOIS

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024 ET AU 1^{ER} OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 23 septembre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	24
Votants	22
Vote	
Pour	22
Contre	0
Abstentions	6

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Françoise Fouchet, pouvoir donné à Monsieur Pascal Duchêne.

Monsieur Lionel Remande, pouvoir donné à Monsieur André Croguennec.

Monsieur Jacques Carpentier, pouvoir donné à Monsieur Louis Le Coz.

Madame Rola Abi Fadel, pouvoir donné à Madame Géraldine Denigot.

- Absente excusée n'ayant pas donné mandat de vote :

Madame Anaïs Cadoret.

Secrétaire de séance : Madame Soazig Ruiz.

Rapport de Louis Le Coz.

Conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

C'est à l'assemblée délibérante qu'il appartient de déterminer le tableau des effectifs budgétaires nécessaires au bon fonctionnement des services en constituant la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non. Le tableau indique aussi les postes autorisés par l'assemblée délibérante. Les contrats de droit privé (contrats aidés) et les contrats d'apprentissage ne figurent pas dans le tableau des effectifs.

Ce tableau est mis à jour à chaque création ou modification de poste et annuellement pour les ajustements faisant suite aux promotions internes, avancements de grade et mouvements de personnel au cours de l'année.

Envoyé en préfecture le 07/10/2024
Reçu en préfecture le 07/10/2024
Publié le - 9 OCT. 2024
ID : 035-213502362-20241003-SG2024_407-DE

Il est souhaitable de faire évoluer certaines situations afin de mieux les adapter aux besoins de la collectivité liés aux demandes des usagers et d'adapter des situations individuelles.

Pour la mise en œuvre au 1^{er} novembre 2024, il convient de modifier les postes permanents suivants :

Changements de grade :

Description du poste : Direction des Services Educatifs et de la Citoyenneté (DSEC), Vie des écoles, suite à un départ en retraite et une mobilité interne

- *Catégorie : C,*
- *Filière : Technique,*
- *Grade : passage d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à Adjoint technique,*
- *Emploi : Responsable d'école,*
- *Temps de travail : Temps complet,*
- *Date de modification : 1^{er} octobre 2024.*

Description du poste : Direction de l'Aménagement, de la Transition Ecologique et du Patrimoine (DATEP) Pôle Espaces naturels et biodiversité, espaces publics et mobilités, suite à une mobilité, service espaces verts et patrimoine arboré, suite à une nouvelle organisation et une mobilité interne ayant entraîné un recrutement par mutation :

- *Catégorie : C,*
- *Filière : Technique,*
- *Grade : passage d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à Adjoint technique principal de 1^{ère} classe,*
- *Emploi : Agent de voirie - Conducteur d'engins,*
- *Temps de travail : Temps complet,*
- *Date de modification : 1^{er} septembre 2024.*

Le tableau des effectifs mis à jour au 1^{er} septembre 2024 et au 1^{er} octobre 2024 sont en annexes.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L. 313-1,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

ADOpte les ajustements d'emploi et la mise à jour du tableau des effectifs, tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon



La Secrétaire de séance,
Soazig Ruiz
Conseillère Municipale

Mis en ligne le - 9 OCT. 2024

Tableau des effectifs - Ville de Redon

Filière	Catégorie	Grade	TC/TNC	Q	Effectif	occupé	vacant	ETP créé	ETP occupé	
Administrative	A - Fonctionnel	DGS + 10.000 habitants	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Administrative	A	Attaché principal	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Administrative	A	Attaché	TC		5	5	0	5,00	5,00	
Administrative	B	Rédacteur principal 2ème classe	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Administrative	B	Rédacteur	TC		7	5	2	7,00	5,00	
Administrative	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC		4	4	0	4,00	4,00	
Administrative	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	TC		6	6	0	6,00	6,00	
Administrative	C	Adjoint administratif	TC		9	8	1	9,00	8,00	
Administrative	C	Adjoint administratif	TNC	28	1	1	0	0,80	0,80	
Administrative	C	Adjoint administratif	TNC	19,5	1	1	0	0,56	0,56	
Animation	B	Animateur principal de 1ère classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Animation	B	Animateur	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Animation	C	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Animation	C	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Animation	C	Adjoint d'animation	TC		3	2	1	3,00	2,00	
Animation	C	Adjoint d'animation	TNC	28	1	1	0	1,00	0,80	
Culturelle	A	Attaché de conservation	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Médico sociale	C	ATSEM principal de 1ère classe	TC		2	1	1	2,00	1,00	
Médico sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Police municipale	C	Brigadier chef principal de police municipale	TC		4	4	0	4,00	4,00	
Police municipale	C	Gardien-Brigadier de police municipale	TC		2	2	0	2,00	2,00	
Technique	A	Ingénieur principal	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Technique	A	Ingénieur	TC		4	3	1	4,00	3,00	
Technique	B	Technicien principal 1ère classe	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Technique	B	Technicien principal 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Technique	B	Technicien	TC		4	4	0	4,00	4,00	
Technique	C	Agent de maîtrise principal	TC		6	6	0	6,00	6,00	
Technique	C	Agent de maîtrise	TC		7	7	0	7,00	7,00	
Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TC		31	31	0	31,00	31,00	
Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TNC	31,5	1	1	0	1,00	0,90	
Technique	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TC		9	9	0	9,00	9,00	
Technique	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TNC	31,5	2	2	0	1,80	1,80	
Technique	C	Adjoint technique	TC		20	18	1	20,00	18,00	
Technique	C	Adjoint technique	TNC	31,5	4	4	0	3,60	3,60	
Technique	C	Adjoint technique	TNC	28	8	8	0	6,40	6,40	
Technique	C	Adjoint technique	TNC	27,5	1	1	0	0,79	0,79	
Totaux						162,00	154,00	7,00	158,94	150,64

Tableau des effectifs - Ville de Redon

Filière	Catégorie	Grade	TC/TNC	Q	Effectif	occupé	vacant	ETP créé	ETP occupé	
Administrative	A - Fonctionnel	DGS + 10.000 habitants	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Administrative	A	Attaché principal	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Administrative	A	Attaché	TC		5	5	0	5,00	5,00	
Administrative	B	Rédacteur principal 2ème classe	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Administrative	B	Rédacteur	TC		7	5	2	7,00	5,00	
Administrative	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC		4	4	0	4,00	4,00	
Administrative	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	TC		6	6	0	6,00	6,00	
Administrative	C	Adjoint administratif	TC		9	8	1	9,00	8,00	
Administrative	C	Adjoint administratif	TNC	28	1	1	0	0,80	0,80	
Administrative	C	Adjoint administratif	TNC	19,5	1	1	0	0,56	0,56	
Animation	B	Animateur principal de 1ère classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Animation	B	Animateur	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Animation	C	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Animation	C	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Animation	C	Adjoint d'animation	TC		3	2	1	3,00	2,00	
Animation	C	Adjoint d'animation	TNC	28	1	1	0	1,00	0,80	
Culturelle	A	Attaché de conservation	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Médico sociale	C	ATSEM principal de 1ère classe	TC		2	1	1	2,00	1,00	
Médico sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Police municipale	C	Brigadier chef principal de police municipale	TC		4	4	0	4,00	4,00	
Police municipale	C	Gardien-Brigadier de police municipale	TC		2	2	0	2,00	2,00	
Technique	A	Ingénieur principal	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Technique	A	Ingénieur	TC		4	3	1	4,00	3,00	
Technique	B	Technicien principal 1ère classe	TC		3	3	0	3,00	3,00	
Technique	B	Technicien principal 2ème classe	TC		1	1	0	1,00	1,00	
Technique	B	Technicien	TC		4	4	0	4,00	4,00	
Technique	C	Agent de maîtrise principal	TC		6	6	0	6,00	6,00	
Technique	C	Agent de maîtrise	TC		7	7	0	7,00	7,00	
Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TC		30	30	0	30,00	30,00	
Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TNC	31,5	1	1	0	1,00	0,90	
Technique	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TC		9	9	0	9,00	9,00	
Technique	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TNC	31,5	2	2	0	1,80	1,80	
Technique	C	Adjoint technique	TC		21	20	1	21,00	20,00	
Technique	C	Adjoint technique	TNC	31,5	4	4	0	3,60	3,60	
Technique	C	Adjoint technique	TNC	28	8	8	0	6,40	6,40	
Technique	C	Adjoint technique	TNC	27,5	1	1	0	0,79	0,79	
Totaux						162,00	155,00	7,00	158,94	151,64